

Remboursement des frais repas à l'étranger

Par preparateur, le 03/11/2008 à 13:06

Bonjour

Actulellement dans la société où je travaille les frais de repas pris à l'étranger nous sont remboursés mais les frais de commissions issues du paiement éffectués hors zone euros ne le sont pas. Puis-je en demander le remboursement et quel est l'article du code qui donne qui y fait référence ?